

## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# **FEUILLETON**

Nº 72

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

#### PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

**DIX HEURES** 

#### ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. Loiselle

(N° 300) — Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act

(M. JACKSON — 4 minutes)

#### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GOERTZEN

(N° 203) — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act

(M. le *ministre* MOSES — 9 minutes)

Mme CROSS

(N° 216) — Loi sur le Mois de la petite entreprise au Manitoba (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Manitoba Small Business Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. SCHULER — 8 minutes)

#### M. LAGASSÉ

(N° 217) — Loi sur la Semaine de sensibilisation à la santé mentale des hommes (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Men's Mental Health Awareness Week Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. MOROZ — 4 minutes)

## DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. WASYLIW

(N° 210) — Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act

Projet de loi choisi émanant d'un député (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 15 octobre)

M. JOHNSON

(N° 214) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)

Mme DELA CRUZ

(N° 218) — Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

Mme COOK

(N° 221) — Loi sur l'abaissement du seuil d'admissibilité au dépistage systématique du cancer du sein/The Earlier Screening for Breast Cancer Act

#### **PROPOSITIONS**

M<sup>me</sup> CROSS — Journée du chandail orange

#### 21. Attendu:

que le gouvernement provincial reconnaît actuellement le 30 septembre comme étant la Journée du chandail orange, et ce, en réponse directe à l'appel à l'action n° 80 dans lequel la Commission de vérité et réconciliation demande l'établissement d'un jour férié pour commémorer les préjudices causés par le système des pensionnats;

que le symbole du chandail orange provient de l'expérience de Phyllis Webstad qui, à son premier jour au pensionnat, s'est fait confisquer le chandail orange tout neuf qu'elle avait acheté avec sa grand-mère;

que la Journée du chandail orange rend hommage à la mémoire des enfants qu'on retirait de force à leur famille à la fin du mois de septembre et qui étaient humiliés au sein du système des pensionnats en raison de leur culture et de leur identité;

que pendant cette journée, la population manitobaine se voit donner l'occasion de réfléchir à l'héritage du système des pensionnats tout en honorant la résilience des survivants et des familles autochtones;

que le gouvernement provincial veille à ce que le système d'éducation du Manitoba sensibilise la nouvelle génération aux questions des pensionnats et des effets du colonialisme;

que le gouvernement provincial s'engage à sensibiliser la population manitobaine à la vérité sur l'histoire du Canada afin d'avancer sur le chemin de la réconciliation;

que le gouvernement provincial s'emploie à collaborer avec les survivants et à faire entendre la voix de ceux qui jadis ont été réduits au silence,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à souligner, d'une part, l'importance cruciale du fait qu'on observe pour la première fois la Journée du chandail orange en tant que jour férié et, d'autre part, les efforts déployés par le gouvernement provincial pour permettre aux familles manitobaines de passer du temps ensemble à réfléchir aux questions des pensionnats et à continuer d'avancer sur le chemin de la réconciliation.

#### PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. KHAN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à soustraire le chauffage domestique de la taxe fédérale sur le carbone au Manitoba

- 2. M. OXENHAM Engagement à ne pas privatiser la Société d'assurance publique du Manitoba (M. PIWNIUK 4 minutes Il reste 128 minutes.)
- 3. M. LOISELLE Louis Riel
  (M. WOWCHUK 9 minutes Il reste 124 minutes.)
- 4. M. NESBITT Protection du lac Winnipeg contre la pollution par les eaux usées (M<sup>me</sup> CROSS 7 minutes Il reste 123 minutes.)
- 5. M. MOROZ Proposition visant à exhorter le gouvernement fédéral à réduire le gaspillage des aliments par les entreprises

6. M. BEREZA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter le secteur agricole de l'application de la taxe fédérale sur le carbone

7. M<sup>me</sup> STONE — Proposition visant à exhorter le gouvernement à donner la priorité aux enfants pris en charge, à les protéger et à s'engager à tenir une enquête publique

```
(M<sup>me</sup> la ministre SMITH — 1 minute — Il reste 123 minutes.)
```

8. M<sup>me</sup> LAMOUREUX — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à faire en sorte que les normes d'emploi protègent les travailleurs de l'économie à la demande

9. M. JACKSON — Proposition visant à exhorter le gouvernement du Manitoba à remédier au problème de surpopulation dans les écoles

10. M. DEVGAN — Respect des travailleurs de première ligne

11. M<sup>me</sup> COOK — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à faire passer les patients avant la politique

12. M<sup>me</sup> DELA CRUZ — Respect des aînés

13. M. PIWNIUK — Respect des contribuables à revenu moyen

14. M. REDHEAD — Abordabilité dans le Nord

15. M. KING — Respect de l'engagement pris par le gouvernement provincial en vue d'accorder une remise sur les systèmes de sécurité

16. M<sup>me</sup> LATHLIN — Amélioration de l'accès aux soins de santé dans le Nord

17. M. BALCAEN — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à maintenir l'illégalité des drogues dures

18. M. MOYES — Appui du programme universel de nutrition du gouvernement provincial

19. M. NARTH — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à ne plus s'attaquer à l'abordabilité et à éliminer les impôts fonciers pour l'éducation pour tous les Manitobains

20. M. EWASKO — Appel à la justice pour Jordyn

#### TREIZE HEURES TRENTE

### **AFFAIRES COURANTES**

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT

(N° 12) — Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO

(N° 27) — Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N° 28) — Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)

M. le *ministre* SALA

(N° 32) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act

Ministre ASAGWARA

(Nº 35) — Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act

M. BALCAEN

(N° 204) — Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act

Mme COOK

(N° 205) — Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act

M<sup>me</sup> STONE

 $(N^{\circ} 206)$  — Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act

M. PERCHOTTE

(N° 215) — Loi modifiant le Code de la route (dépassement des véhicules sur l'accotement)/The Highway Traffic Amendment Act (Passing Vehicle on Shoulder)

Mme DELA CRUZ

(N° 219) — Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)

#### M. WOWCHUK

(N° 220) — Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE** 

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

**QUESTIONS ORALES** 

#### **PÉTITIONS**

M. BALCAEN

M. BEREZA

M<sup>me</sup> BYRAM

M<sup>me</sup> Cook

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

Mme HIEBERT

M. JACKSON

M. JOHNSON

M. KING

M<sup>me</sup> LAMOUREUX

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE

M. SCHULER

M<sup>me</sup> STONE

M. WHARTON

#### **GRIEFS**

#### **ORDRE DU JOUR**

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### MOTIONS PORTANT SUR LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE

Que l'Assemblée législative accepte le rapport du commissaire à l'éthique concernant le député de Keewatinook, daté du 19 septembre 2024, et approuve la recommandation qu'il contient.

## **COMITÉ PLÉNIER**

#### **COMITÉ DES SUBSIDES**

(78 heures et 50 minutes) (enceinte — Conseil exécutif) (salle 254 — Santé, Aînés et Soins de longue durée) (salle 255 — Familles)

\_\_\_\_\_

#### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le ministre SALA

(N° 37) — Loi d'exécution du budget de 2024 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2024

(M. JACKSON — 11 minutes)

#### **DEUXIÈME LECTURE**

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR

(N° 26) — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE

(N° 38) — Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et autres modifications)/An Act Respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Other Amendments)

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

#### MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE)

Mme la ministre MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

#### PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE — Renouvellement du mandat du commissaire à l'éthique, de l'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée et du registraire des lobbyistes

#### Attendu:

que le Comité permanent des affaires législatives recommande à l'Assemblée législative du Manitoba le renouvellement du mandat de Jeffrey Schnoor à titre de commissaire à l'éthique pour une période de cinq ans;

que le Comité permanent des affaires législatives recommande à l'Assemblée législative du Manitoba le renouvellement du mandat de Jeffrey Schnoor à titre d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée pour une période d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction;

que conformément au paragraphe 11(1) de la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*, l'Assemblée doit nommer le registraire des lobbyistes par résolution,

#### il est proposé:

que conformément aux articles 33 et 34 de la *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres*, le mandat de Jeffrey Schnoor à titre de commissaire à l'éthique soit renouvelé pour une période de cinq ans;

que conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, le mandat de Jeffrey Schnoor à titre d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée soit renouvelé pour une période d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction;

que conformément au paragraphe 11(1) de la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*, le mandat de Jeffrey Schnoor à titre de registraire des lobbyistes soit renouvelé pour une période d'au plus cinq ans à compter de la date de son entrée en fonction.

# FEUILLETON DES AVIS

#### AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. le *ministre* WIEBE